



Conseil économique et social

Distr. générale
16 décembre 2008
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-troisième session

2-13 mars 2009

Point 3 a) i) de l'ordre du jour provisoire*

Suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle » : réalisation des objectifs stratégiques et mesures à prendre dans les domaines critiques et nouvelles mesures et initiatives : partage, dans des conditions d'égalité, des responsabilités entre les femmes et les hommes, en particulier des soins dispensés dans le contexte du VIH/sida

Déclaration présentée par le Conseil consultatif anglican, l'Association des femmes presbytériennes d'Aotearoa (Nouvelle-Zélande), Church Women United, le Service chrétien mondial, la Fédération luthérienne mondiale, l'Église presbytérienne des États-Unis, l'Armée du salut, la Fédération mondiale de femmes méthodistes et unies, la Fédération universelle des associations chrétiennes d'étudiants, l'Alliance mondiale des unions chrétiennes féminines et United Methodist Church/General Board of Church and Society, organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué en application des paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* E/CN.6/2009/1.



Déclaration*

Partenaires pour le changement : inégalités entre les sexes, soins dispensés dans le contexte du VIH : les réponses apportées par les organisations à caractère confessionnel

1. Les organisations féminines œcuméniques accueillent avec satisfaction le thème retenu par la cinquante-troisième session de la Commission de la condition de la femme : « Partage, dans des conditions d'égalité, des responsabilités entre les femmes et les hommes, en particulier des soins dispensés dans le contexte du VIH/sida ». Les femmes assument près de 90 % des prestations de soins, ce qui montre bien qu'il n'y a nulle part dans le monde de partage, dans des conditions d'égalité, des responsabilités entre les hommes et les femmes. Nous félicitons la Commission de la condition de la femme d'avoir choisi ce thème, car il est impératif d'attirer l'attention sur cette question et de prendre les mesures qui s'imposent¹. Les femmes sont au chevet des millions de personnes qui meurent du sida. Cet acte de bienveillance les prive de leur gagne-pain, les empêchant de subvenir aux besoins de leurs enfants et amorçant ainsi un cycle tragique de pauvreté et de vulnérabilité.

2. Les auteurs de la présente déclaration se sont engagés en tant que partenaires afin de trouver une solution pour mettre en place une société plus équitable pour les femmes, et débarrassée du sida. Ancrée dans des communautés, partout dans le monde entier, les organisations à caractère confessionnel se trouvent dans une position unique pour s'attaquer, à tous les niveaux, aux problèmes que pose le VIH/sida. En tant qu'organisations fondatrices des systèmes de santé, et aujourd'hui praticiennes, nous avons pour mission de dispenser des informations exactes et complètes et de former le personnel soignant. Alors que nous continuons à prodiguer des soins, nous soulignons qu'il incombe au premier chef aux gouvernements de fournir des soins à toute la population. Nous reconnaissons que, dans de nombreux cas, les églises ont contribué à répandre des informations fausses sur le VIH/sida et à en stigmatiser les victimes, compromettant ainsi les actions de prévention et infligeant des souffrances supplémentaires.

3. La pandémie du VIH/sida impose de trouver des moyens audacieux et innovants, prenant en compte les relations de pouvoir et les rôles féminins et masculins qui ont contribué à marginaliser les femmes. Pour mettre fin à la victimisation des femmes, il faut instaurer l'égalité entre les hommes et les femmes. En tant qu'organisations religieuses, nous considérons que nous avons un rôle à jouer dans l'instauration de cultures qui contribuent à redéfinir les responsabilités et les rôles féminins et masculins.

4. Nous réaffirmons l'engagement pris dans le Programme d'action de Beijing ainsi que dans la Déclaration d'engagement adoptée à la session extraordinaire de l'Assemblée générale de 2001 consacrée au VIH/sida et dans la Déclaration politique sur le VIH/sida, et nous appelons les gouvernements à honorer les engagements qu'ils ont pris dans ses déclarations.

5. La gravité de la pandémie a permis de mettre en lumière les problèmes systémiques qui sont la cause d'injustice et de la perte de nombreuses vies humaines, notamment : la stigmatisation, l'inégalité entre les sexes, la pauvreté, le

* La version originale anglaise du présent document n'a pas été revue par les services d'édition.

¹ Les femmes et le VIH/sida : faire face à la crise, FNUAP 2008.

chômage, l'iniquité des politiques commerciales, le racisme, la violence et les conflits. En s'attaquant à chacun de ces problèmes séparément, on ne pourra pas résoudre la crise. Il faut adopter des approches intersectorielles, garantissant la protection juridique de la personne, notamment les droits humains et les droits procréatifs, et promouvant l'autonomisation des femmes et la justice économique. Une riposte au sida qui serait menée dans le respect des droits et des différences entre les deux sexes doit agir sur les facteurs sociaux, culturels et économiques qui placent des femmes dans des situations à risques. Pour cela, les organisations doivent disposer des fonds nécessaires, pouvant être utilisés de façon souple, pour offrir aux femmes des services appropriés et leur garantir l'égalité des chances.

Mettre fin à la stigmatisation

6. On ne peut combattre efficacement le VIH/sida sans éliminer les obstacles que sont la peur et la honte. On ne saurait surestimer la stigmatisation dont sont victimes les personnes séropositives et leurs familles. Parce qu'ils ont honte, les membres de la famille qui dispensent seuls des soins aux malades ne peuvent demander de l'aide à l'extérieur. Les malades ne se soumettent pas au dépistage car ils ont peur d'être mis à l'écart de la communauté. Les femmes et les filles subissent les effets de la stigmatisation et de la discrimination de façon disproportionnée, mais il faut protéger les droits humains de tous ceux qui sont touchés ou infectés par le VIH.

Nous recommandons que les gouvernements :

- Honorent les engagements contractés lors des précédentes réunions intergouvernementales, en particulier dans le Programme d'action de Beijing, dans la Déclaration d'engagement adoptée à la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au VIH/sida de 2001 et dans la Déclaration politique sur le VIH/sida;
- Prennent des mesures pour que les personnes séropositives aient accès aux soins de santé;
- Veillent à ce que les personnes séropositives soient associées à tous les aspects de la planification, de l'exécution et de l'évaluation des programmes;
- Veillent à ce que les politiques et programmes nationaux s'accompagnent d'une analyse de leur impact sur les femmes et sur les filles;
- Démontrent, par des actions publiques, leur solidarité avec les personnes séropositives;
- Déclarent illégale toute discrimination fondée sur le sexe ou la séropositivité.

Modifier les systèmes qui perpétuent l'inégalité des sexes

7. Les femmes ont souvent un statut inférieur à celui des hommes et il leur est plus difficile d'accéder à l'éducation, aux soins de santé et à la sécurité économique et donc de se protéger de l'infection. Souvent aussi, elles ne peuvent refuser les relations sexuelles, ni exiger que leur conjoint ou partenaire utilise des préservatifs car elles craignent qu'il demande le divorce ou réagisse avec violence. La pratique du mariage des petites filles rend les femmes encore plus vulnérables à l'infection par le VIH. Dans tous les pays du monde, la violence à l'encontre des femmes

constitue à la fois une grave violation des droits fondamentaux et un problème de santé publique.

Nous recommandons que les gouvernements :

- Mettent en évidence la tendance à la féminisation du sida et prennent des mesures pour y remédier aux niveaux national, régional et international;
- Adoptent des mesures pour promouvoir l'égalité des sexes dans la formation au leadership (dans une perspective sexospécifique) et veillent à ce que cette formation tienne en compte les relations de pouvoir entre les sexes;
- Conçoivent des programmes instaurant une culture de la sécurité pour les femmes et les filles, notamment en partenariat avec les hommes et les garçons;
- Appliquent des modèles éducatifs qui remettent en question les relations de pouvoir prédominantes et enseignent aux garçons de nouveaux modes de responsabilité sexuelle et de masculinité;
- Encouragent des changements dans la division du travail domestique entre les hommes et les femmes et la recherche d'un équilibre en matière de prestations des soins;
- Promulguent des lois punissant les auteurs de violence à l'encontre des femmes, en particulier les violeurs, et veillent à ce que les policiers, les avocats et les autorités locales soient formés à l'application de ces lois;
- Donnent aux femmes les moyens de participer, et d'user ainsi de leur droit fondamental de devenir elles-mêmes des agents du changement.

Prestations de soins au sein du ménage et de la communauté

8. Des millions de femmes dispensent des soins à ceux qui souffrent, dans leurs familles et dans leurs communautés. En Afrique, une armée silencieuse de volontaires s'occupe des malades. Certaines ont reçu une formation d'agent sanitaire ou d'accoucheuse tandis que d'autres subviennent simplement aux besoins immédiats. En l'absence d'hôpitaux, les organisations à caractère confessionnel interviennent souvent, fournissant tout ce qui est nécessaire – de la nourriture à la mise en place de groupes de soutien, et même l'extrême-onction. La plupart des personnes qui dispensent des soins ne reçoivent que peu ou pas d'appui financier, ne serait-ce que pour les fournitures médicales ou les frais de transport. La charge financière que représentent les soins empêche souvent les familles de régler d'autres dépenses, tels que l'alimentation ou les frais d'école, ce qui oblige les filles à quitter l'école pour donner des soins ou gagner de l'argent, augmentant pour elles les risques d'exploitation sexuelle et d'infection par le VIH.

Nous recommandons que les gouvernements :

- Reconnaittent l'importance des prestations de soins non rémunérées dispensées par les femmes et leurs incidences;
- Encouragent le lancement de programmes locaux et nationaux novateurs pour rémunérer les femmes qui dispensent des soins;
- Incluent la fourniture d'aliments dans les stratégies locales de lutte contre le VIH sida;

- Augmentent les ressources allouées aux services de soins aux ménages et au niveau local;
- Étudient la charge que les prestations de soins représentent pour les jeunes et accordent un appui spécifique à ces jeunes;
- Garantissent la gratuité de l'enseignement primaire et secondaire pour les filles et les garçons.

Renforcer les systèmes de santé

9. De nombreuses femmes qui ont été les premières à soigner des personnes séropositives sont maintenant alitées. Mais quand les femmes sont malades, les hommes n'assument pas toujours la responsabilité des soins. Dans les communautés qui ont été durement frappées par le VIH/sida, les services de santé sont lourdement taxés. De nombreux malades, en particulier les femmes, ne peuvent se faire soigner, du fait de leur pauvreté, de l'éloignement géographique, ou de l'insuffisance des systèmes de santé. Les femmes sont souvent les dernières à recevoir des soins. Lorsqu'elles cherchent à se faire soigner, les femmes séropositives se heurtent souvent à une discrimination plus grande que les hommes, en particulier de la part des services de santé procréative. Sur six personnes qui auraient besoin de traitements antirétroviraux, cinq n'y ont pas accès². Le coût des médicaments reste trop élevé et le personnel de santé n'est pas suffisamment formé. Enfin, des règles commerciales internationales inévitables entravent la distribution des médicaments. Nous appelons instamment les gouvernements à élargir l'accès aux médicaments antirétroviraux et à éliminer les obstacles commerciaux au traitement du sida, notamment en distribuant des médicaments génériques. Le motif du profit ne devrait pas l'emporter sur les besoins humanitaires et sur la nécessité de disposer de médicaments sûrs et abordables.

Nous recommandons donc que les gouvernements :

- Établissent des partenariats plus étroits avec les organisations de la société civile, les organisations à caractère confessionnel, l'Organisation des Nations unies et les organisations représentant les personnes séropositives, afin d'accroître la capacité de soins et d'appui;
- Veillent à ce qu'il existe une offre de médicaments sûrs et efficaces, à un prix abordable, pour soulager les souffrances et prolonger la vie;
- Mettent en place des systèmes de soins intégrés, proposant notamment des traitements antirétroviraux qui prennent en compte la situation démographique locale et la féminisation de la pandémie.

Accroître le montant des ressources consacrées à la protection sociale

10. Il est maintenant clair que le VIH ne pose pas seulement un problème de santé, mais qu'il est aussi une menace pour le développement de la sécurité mondiale. Les conséquences du VIH sont particulièrement graves dans les sociétés où la famille élargie est le filet de sécurité des personnes âgées, des malades et des orphelins. Le

² Rapport sur l'Initiative « Trois millions de personnes sous traitement d'ici 2005 ». ONUSIDA et OMS 2005.

sida met les services publics à rude épreuve, épuise les ressources et sape les filets de sécurité traditionnels tels que la famille. Dans les pays ayant un taux de prévalence du VIH élevé, on observe une forte corrélation entre ce taux et la diminution de la capacité de développement, car la force de travail a été décimée. Affaiblis en outre par le poids de la dette nationale, ces pays doivent pouvoir accéder d'urgence à des traitements abordables. Dans certains pays, les politiques d'ajustement structurel ont systématiquement réduit les dépenses consacrées aux secteurs sociaux alors que les dépenses militaires ont continué d'augmenter. De ce fait, l'accès des femmes et des enfants aux services de santé et d'éducation de base a été réduit.

Nous recommandons donc que les gouvernements :

- Poursuivent leurs efforts pour alléger la dette illégitime des pays très endettés de façon à garantir qu'une part considérable des fonds versés soit affectée au renforcement des systèmes de santé et à la lutte contre le VIH/sida;
- Contrôlent l'allocation et la répartition des ressources nationales de façon à garantir que des ressources importantes sont consacrées à la lutte contre le VIH/sida, y compris à la mise en place de systèmes de contrôle au niveau des communautés locales afin d'éviter la corruption;
- Veillent à protéger les dotations budgétaires affectées aux secteurs sociaux essentiels, notamment en institutionnalisant une budgétisation favorisant l'égalité des sexes;
- Lancent une étude nationale afin d'analyser la contribution des femmes en matière de prestations de soins et son impact sur l'économie;
- Examinent l'allocation des ressources consacrées à des activités favorisant l'égalité des sexes dans les stratégies de réduction de la pauvreté.

Prévention

11. Le sida nous a appris une chose, c'est que nous ne pouvons pas arrêter la pandémie par le traitement de la maladie. Il faut que les gouvernements et les personnes, partout dans le monde, arrêtent la propagation du VIH. Nos organisations savent que les méthodes de prévention sont efficaces dans une société ouverte, favorable au dialogue. Nous appelons donc à accroître les investissements consacrés aux stratégies de prévention, en particulier aux stratégies donnant aux femmes le contrôle des moyens de se protéger.

Nous recommandons donc que les gouvernements :

- Reconnassent que les hommes et les femmes ont une responsabilité commune et doivent ensemble participer aux actions de prévention, et encourager cette participation;
- Fournissent les fonds et les ressources nécessaires à l'exécution de programmes communautaires dispensant des services d'éducation, de prévention, de conseil et de dépistage et enseignant des compétences de base aux hommes et aux femmes;
- Financent et promeuvent des programmes encourageant l'autonomie économique;

- Augmentent les investissements consacrés à la recherche et au développement des microbicides et du préservatif féminin;
- Affirment le droit des hommes et des femmes, en particulier des jeunes, à accéder à un enseignement et à des services de santé procréative afin qu'ils puissent éviter les grossesses non désirées et la contamination par le VIH, et faire des choix éclairés en ce qui concerne leur santé sexuelle.

12. En conclusion, nous réaffirmons que l'homme et la femme ont été créés à l'image de Dieu (Genèse 1:27). Il ne suffit pas de constater que le sida prend un visage plus jeune, plus pauvre et plus féminin. Il faut que nous répondions aux besoins là où ils se trouvent, à ceux du malade alité, mais aussi à ceux de la femme qui est à ses côtés. Ensemble, comme partenaires, nous pouvons créer un monde où il sera possible à tous de vivre, bien et longtemps.
